

La Pomme

Bulletin périodique de la Fondation
Archives Vivantes

CHE-110.099.420

www.archives-vivantes.ch

N° 31 - Hiver 2019

N° ISSN 2296-4673 - Prix de l'édition papier : CHF 5.–

Nouvelles de la Fondation

Pour la première fois en quinze ans d'existence, notre Fondation a terminé l'année avec un excédent de recettes dû à quelques dons extraordinaires. Nous allons pouvoir faire l'acquisition de quelques nouveaux éléments de bibliothèque et entreprendre le classement systématique de nos ouvrages.



Vue partielle des archives de la Fondation

Après plusieurs changements de gérance pour l'immeuble qui abrite nos locaux, nous apprenons que celui-ci a changé à nouveau de propriétaire. Il est trop tôt pour nous inquiéter mais cela suscite néanmoins un souci quant à l'hébergement futur de nos collections. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation en espérant que l'éventuel nouveau propriétaire sera bien disposé à notre égard.

La fréquentation des locaux de la Fondation, plus que son site internet, a passablement évolué ces dernières années. Vous trouverez, en page 5, quelques chiffres illustrant cette évolution.

Il y a cent ans, après la Guerre 14 -18

L'historiographie helvétique a abondamment mis en évidence l'existence d'un "fossé" entre Romands et Alémaniques pendant la Grande Guerre. Ce constat est fondé surtout sur l'analyse de la presse, mais aucune étude n'a encore vraiment cherché à connaître la diffusion de ce clivage au sein de la population. Avant 1914 déjà, une partie de la bourgeoisie germanophone avait manifesté une sorte de fascination pour le Reich de Guillaume II et celui-ci avait été accueilli avec enthousiasme lors de sa visite en 1912. La ratification par les Chambres fédérales de la convention du Gothard en 1913 avait été vue par les Romands comme une concession faite à l'Allemagne. Toutefois, les divisions internes de la période de guerre ont aussi leur origine dans le "fossé" social, accentué par la durée du conflit, et dans l'opposition des socialistes au gouvernement et au commandement de l'armée. Le 3 août 1914, l'Assemblée fédérale vota à la quasi-unanimité les pleins pouvoirs au Conseil fédéral et le germanophile Ulrich Wille était élu général malgré l'opposition du groupe romand et des socialistes. La violation de la neutralité belge le 4 août par l'armée allemande creusa véritablement le "fossé": la presse romande dénonça l'occupation de la Belgique, alors que les journaux alémaniques, à l'exception des socialistes, restèrent silencieux ou cherchèrent à justifier l'intervention allemande. Le 1^{er} octobre 1914, le gouvernement jugea nécessaire de lancer un appel à la cohésion nationale et, le 14 décembre, devant la section zurichoise de la Nouvelle Société helvétique, le poète Carl Spitteler prononçait sa conférence sur "Notre point de vue suisse", plaidoyer pour un pont sur le "fossé".

La censure de la presse, instituée par le Conseil fédéral en septembre 1914 en vertu des pleins pouvoirs et confiée à l'armée, fut mise en cause en juin 1915 au Conseil national par les députés romands et socialistes, ce qui décida le gouvernement, en juillet 1915, à créer une commission mixte de contrôle, chargée de la censure politique, où les journalistes étaient représentés. En janvier 1916, l'affaire des colonels ouvrit une crise majeure à l'échelle nationale. Des politiciens romands, comme le directeur de la Gazette de Lausanne, Edouard Secretan, ainsi que les députés genevois Frédéric Jules De Rabours et Marcel Guinand, jouèrent un rôle central dans la dénonciation et la dramatisation de l'affaire. Des meetings de protestation eurent lieu, notamment à Genève et à Lausanne et, dans cette ville, le 27 janvier, le drapeau du Reich fut enlevé devant le consulat d'Allemagne. L'acquiescement par un tribunal militaire des colonels Karl Egli et Friedrich Moritz von Wattenwyl (qui écopèrent seulement d'une peine disciplinaire) provoqua à nouveau l'indignation de la presse romande et socialiste. Au Tessin, où l'opinion était massivement acquise à l'Entente, la Gazzetta ticinese que dirigeait le très italophile Emilio Bossi, invita le peuple à "chasser les marchands du temple", ce qui valut à l'auteur de l'article une condamnation à un mois de prison. En juin 1917, l'affaire Grimm-Hoffmann fournit une nouvelle illustration du "fossé", l'opinion romande s'insurgeant violemment contre le chef du Département politique. La crise intense (une manifestation rassembla à Genève plus de 15 000 personnes) trouva une issue rapide grâce à la prompt démission de Hoffmann, désavoué par ses collègues. L'élection du Genevois Ador, président du CICR et partisan avoué de l'Entente, au Conseil fédéral où il prit la tête du Département politique, satisfait pleinement l'opinion romande, qui retrouvait aussi un second conseiller fédéral francophone, et rassura les gouvernements alliés. Les citoyens élirent leurs représentants aux Chambres fédérales en 1914 et 1917. En octobre 1914, ils envoyèrent au Conseil national 19 socialistes, 3 membres du "groupe de politique sociale", 111 radicaux, 14 libéraux, 38 conservateurs et 4 députés hors parti, au Conseil des Etats un socialiste, un "groupe de politique sociale", 25 radicaux, un libéral et 16 conservateurs. Trois ans plus tard, la situation économique et sociale très tendue favorisait un léger gain de la gauche (22 socialistes et 4 "groupe de

politique sociale"), mais le système de scrutin majoritaire la privait de plusieurs sièges. L'initiative déposée en 1913 par les socialistes pour introduire l'élection au suffrage proportionnel au Conseil national, gelée par le Conseil fédéral, rejetée en juin 1918 par les Chambres, fut acceptée par le peuple et les cantons en octobre 1918, alors qu'une précédente tentative avait échoué en 1910 (systèmes électoraux). Sur le plan financier, les recettes de la Confédération reposaient en 1914 à 85% sur le produit des douanes. Ce chiffre tomba à 52% en 1916, 31% en 1917, 18% en 1918, puis remonta en 1919 (24%). Il fallait trouver d'autres ressources. L'emprunt fut le moyen privilégié de la Confédération (912 millions), des cantons et des communes. A fin 1918, le découvert de la Confédération atteignait 1,5 milliard de francs (en 1913, elle dépensait quelque 110 millions), celui des cantons et des communes plus d'un demi-milliard. L'endettement total dépassait 5,5 milliards. De nouveaux impôts furent perçus: les citoyens acceptèrent en effet la levée d'un impôt de guerre sur la fortune et le revenu en juin 1915 et le droit de timbre en mai 1917. La Confédération perçut donc dès 1916 l'impôt de guerre (56 millions en 1916, 30 en 1917, 10 en 1918), dès 1917 l'impôt sur les bénéfices de guerre (85 millions en 1917, 169 en 1918, 191 en 1919) et dès 1918 des droits de timbre (9 millions en 1918). Les Suisses refusèrent par contre en juin 1918 le principe d'un impôt fédéral direct. Les socialistes, qui avaient voté les pleins pouvoirs au Conseil fédéral en août 1914, organisèrent plusieurs conférences internationales: Lugano en septembre 1914 (avec les Italiens), Zimmerwald en 1915 (mouvement de Zimmerwald) et Kiental en 1916. Le congrès d'Aarau (novembre 1915) désavoua la majorité de la direction du parti et approuva massivement les résolutions de Zimmerwald. Ces rencontres furent aussi une tentative de sauver l'unité de l'Internationale (Internationales ouvrières), entre lignes révolutionnaire et modérée. Le parti radical perdit ses électeurs ouvriers; depuis 1917, il dut aussi accepter une érosion sur sa droite, liée à la naissance des formations agrariennes. Le "bloc bourgeois" (radicaux, conservateurs et agrariens) se formera après les élections de 1919, qui virent arriver au Conseil national 41 socialistes.

Mauro Cerutti
Dictionnaire historique de La Suisse

Le général Ulrich Wille



Ulrich Wille (1848-1925)

Né le avril 1848 à Hambourg, décédé le 31 janvier 1925 à Meilen, Konrad Ulrich Sigmund Wille est originaire de La Sagne (NE) et Zurich (1890), bourgeois d'honneur de Meilen (1915). Fils de François et d'Eliza, il épouse en 1872 Clara von Bismarck, fille de Friedrich, lieutenant-général wurtembergeois. La famille quitta Hambourg en 1851 pour le domaine de Mariafeld à Meilen. A côté de l'école primaire, Wille suivit une école de cadets, puis il fut instruit par ses parents. Dès 1865, il fit des études de droit à Zurich, Halle et Heidelberg, où il obtint son doctorat en 1869. Lieutenant durant la mobilisation de 1870-1871 (occupation des frontières), il entama en 1871, sous l'influence de Hermann Bleuler, une carrière d'officier instructeur dans l'artillerie. Il fut envoyé en Prusse (au premier régiment d'artillerie de la garde et à l'école de l'artillerie et du génie de Berlin). Il termina en 1872 l'école fédérale des instructeurs. Nommé en 1874 capitaine à l'état-major fédéral de l'artillerie, il ne fut cependant pas admis dans le corps d'état-major général nouvellement créé. Major en 1877, il commanda le parc de la division 8. Dès les débuts de son activité d'instructeur à Thoune en 1872, Wille réfléchit aux méthodes à appliquer dans ce domaine et publia des articles de politique militaire. Il entra au Conseil communal (exécutif) de Thoune. En 1880, il acheta la *Zeitschrift für Artillerie und Genie* ; il l'utilisa pour mener une campagne en faveur d'une réforme de l'instruction militaire selon le modèle prussien, jusqu'à sa nomination comme instructeur en chef de la cavalerie (1883). Colonel en 1885, il devint chef d'arme de la cavalerie en 1892. Il redoubla ses efforts en vue d'améliorer la capacité de combat de l'armée de milice par le drill et un style de commandement sévère. Les adeptes de la tendance "novatrice", désireux de renforcer l'autorité des officiers et la discipline de la troupe, de plus en plus nombreux, mirent

au défi les partisans de la tendance "nationale", qui s'en tenaient aux exercices traditionnels. En 1896, Ulrich Wille provoqua lui-même son licenciement. Il publia ensuite des articles dans la presse et fut candidat malheureux au Conseil de ville de Zurich et au Conseil national. Le scandale de l'affaire Hydra (1903), déclenché par ses amis, affaiblit la tendance "nationale"; Wille, qui avait repris du service en 1900 comme divisionnaire de milice, sera nommé en 1904 commandant de corps (à la tête du 3^e corps d'armée). En 1901, il avait repris la rédaction de la revue "*Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift*". Chargé de cours (1903) et professeur (1907) de sciences militaires à l'EPF de Zurich, il réussit à y créer en 1911, au sein de la section militaire, une école pour officiers instructeurs. Au cours de la première décennie du XX^e s., il devint omniprésent dans les affaires militaires. Il imposa sa conception de l'instruction et du commandement grâce à l'organisation militaire de 1907 et aux objectifs d'instruction de 1908. Il veilla à leur mise en pratique dans le corps qu'il commandait. En 1912, il dirigea les manœuvres auxquelles assista l'empereur Guillaume II en visite d'Etat.

Le 3 août 1914, sur intervention du Conseil fédéral, le Parlement, d'abord réticent, finit par élire Wille général. L'intéressé avait amené Theophil Sprecher von Bernegg à retirer sa candidature et à accepter la fonction de chef de l'état-major général de l'armée. Pendant la Première Guerre mondiale, Wille fut confronté moins à des défis stratégiques et opérationnels qu'à des problèmes économiques et sociaux liés à la durée du service armé de protection de la neutralité. A cela s'ajoutèrent des tensions internes entre Alémaniques et Romands, aggravées par l'attitude de Wille dans l'affaire des colonels en 1916 (après avoir toléré la transmission d'informations aux puissances centrales par le service de renseignements de l'état-major général, il dut mettre fin à cette pratique, mais il en couvrit les responsables). Pendant tout le service actif, il resta fidèle à ses normes et valeurs autoritaires. Dans le milieu des médecins militaires et au Conseil fédéral, sa vision du monde figée fit naître des doutes sur son état de santé et sa capacité de résistance. Il y eut aussi des tentatives pour remplacer le germanophile par un Romand. En 1918, le mouvement ouvrier semblait prêt à organiser une grève générale à l'appui de ses revendications sociales et d'une participation

Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

Souvenirs de mon grand-père, Adrien Lador, industriel à Sainte-Croix

Adrien Lador (1867-1961), est né à Sainte-Croix. Il a fait un apprentissage de commerce chez Charles et Ernest Paillard, puis un séjour en Allemagne, à Eberfeld de 1886 à 1888 comme employé de commerce. Après un emploi chez Thorens, il s'est mis à son compte le 1er juillet 1890 à la rue du Jura, dans la maison familiale, comme fabricant de petites musiques. Il avait 24 ans! Il se marie et aura 7 enfants entre 1893 et 1906. Ses affaires se développent bien et il construit sa première fabrique en 1905. Sa très longue carrière se poursuit jusqu'au delà de ses 80 ans, alors qu'il a remis la direction de l'entreprise à son fils Fernand. L'usine Lador comptait plus de 200 employés. Son activité principale a toujours été "les petites musiques" qui étaient exportées pratiquement à 100% dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, etc. Les deux guerres mondiales que l'entreprise a traversées ont été deux périodes particulièrement difficiles, les débouchés à l'exportation étant impossibles. Adrien Lador a toujours réussi à pallier ces crises en trouvant des clients suisses dans d'autres domaines que les petites musiques.



Adrien Lador et ses deux premiers collaborateurs

Sa carrière fut jalonnée de grandes réussites et d'épreuves multiples, parmi lesquelles l'incendie de son usine. Il fut un des acteurs principaux, à côté des Paillard, Thorens, Reuge et bien d'autres, du fabuleux essor de l'industrie à Sainte-Croix tout au long de la première moitié du XX^e siècle.

Adrien Lador a été un industriel très engagé dans la vie de la communauté de Sainte-Croix. Membre du Conseil Communal dans les rangs du Parti Libéral, membre du Conseil de l'Eglise Libre, membre fondateur du Ski-Club, du Musée des Arts et Sciences et très actif dans beaucoup d'oeuvres sociales. Il fut un grand sportif et on ne compte pas ses ascensions dans les Alpes.

Adrien a laissé un manuscrit de souvenirs, rédigé en 1960, à l'âge de 93 ans, sur la suggestion de son fils Jacques, avocat à Lausanne. Ces mémoires contiennent une foule d'anecdotes très intéressantes, non seulement pour ses descendants, mais également pour tous ceux que la vie à Sainte-Croix pendant près d'un siècle passionne. Je retiens, parmi bien d'autres, ses récits de vadrouilles à travers le pays. Par exemple, adolescent, il avait parié de faire l'aller et retour au Creux-du-Van en une matinée, avec un copain. Partis à 2 h 30, ils faisaient signer leur feuille de route aux Rochats et parvenaient au Soliat à 6 h 30. Feuille signée et restaurés, ils rejoignaient Sainte-Croix à 11 h 45. Il s'agit tout de même d'un périple d'environ 50 km ! D'autres anecdotes du même genre jalonnent son récit et nous laissent pantois. La marche était le principal moyen de locomotion et c'était tout naturel.



" Chtacu " au Chasseron

Je venais en vacances à Sainte-Croix, chez "Chtacu", comme ses 17 petits-enfants le surnommaient affectueusement. Ma grand-mère était décédée en 1939, à l'âge de 69 ans, si bien que je ne l'ai pas connue. Mon grand-père eut dès lors une gouvernante pour gérer son ménage. Nous avions tous une profonde affection pour cet homme foncièrement bon, facétieux et chaleureux. Les jeux de mots sortaient de sa bouche en rafale! Nous pouvions tout nous permettre, sauf d'être en retard au repas! Nous allions en famille faire de grandes balades, au Chasseron, au Creux-du-Van, à Vers-chez-Henri et dans bien d'autres endroits merveilleux. Adrien nous rejoignait en fin d'après-midi, conduit par son chauffeur et, souvent, la journée se terminait dans un restaurant d'alpage, invités par ce généreux grand-père. Pendant les vacances de sa gouvernante, il faisait la tournée de tous ses enfants, à Berne, Vevey, Lausanne et Genève. Sa vieilleuse a été assombrie par une surdité profonde qui l'a beaucoup isolé. Il portait un "Sonotone" qui, hélas, n'apportait guère d'amélioration à son handicap.

Mon plus grand plaisir était d'aller rôder dans les ateliers, toujours gentiment reçu par chacun de ces nombreux ouvriers qui m'initiaient au maniement de leurs machines.



Boîte à musique Lador

Je pourrais continuer à évoquer ce patriarche encore longtemps et j'en garde le souvenir d'un homme intelligent, énergique, droit et plein d'humour.

Olivier Lador

MAS : Flâneries à Sainte-Croix
2^e épisode
par les photographes Dériaz de Baulmes

La Fondation en chiffres

Au cours de l'année écoulée, pas moins de 350 personnes ont franchi la porte de nos archives, habitués ou visiteurs occasionnels, ceci en dehors de la traditionnelle journée portes ouvertes et des visites effectuées à l'extérieur. Cela fait une moyenne de 29 visiteurs par mois, répartis sur deux jours d'ouverture hebdomadaire, raison pour laquelle nous avons décidé d'ouvrir également le lundi matin dès le début de l'année 2019.



Embellie pour 2019

Au cours de la même période, moins d'une centaine d'internautes ont visité notre site. Rappelons que l'on y trouve la liste des dossiers familiaux dont le nombre s'élève à 4'300 à ce jour. La liste a été remise à jour en ce début d'année.

L'effectif des membres de l'Association des Amis de la Fondation Archives Vivantes est à ce jour de 66 personnes, couples et collectivités confondus et le montant des dons et cotisations versés sur le compte postal de l'Association se monte à CHF 2'500.-. Le capital, à la banque Raiffeisen, est à ce jour de CHF 7'234.50, alors que le compte postal de la Fondation elle-même affiche un solde de CHF 116.60.

Rappelons enfin que la cotisation individuelle se monte à CHF 35.-, à CHF 60.- pour les couples et à CHF 100.- pour les collectivités. Elle comprend le libre accès aux collections et à la bibliothèque pendant un an, un abonnement à La Pomme au format PDF et à la participation aux manifestations culturelles organisées par l'Association.

Horaires d'ouverture :

**Lundi, mercredi et vendredi de 09h00 à midi
et sur rendez-vous**

archivesvivantes@net2000.ch

La Fondation sollicite ses Amis

1/2019 : HOURIET (Le Locle NE)

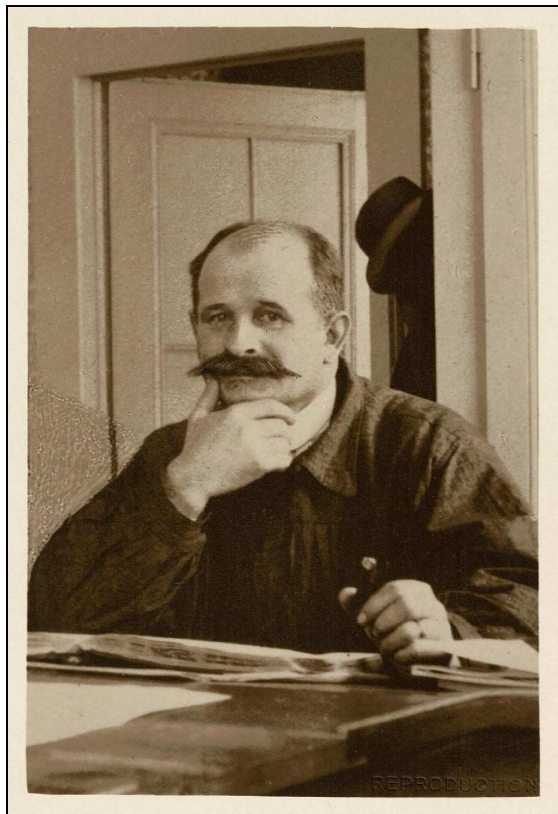
Recherchons ascendance et descendance directe de **Louis Adolphe HOURIET** (1854 - 1925), artiste horloger et enseignant, ayant épousé Julie VUILLE (1855 -1932), femme de lettres, dans les années 1880.



Louis-Adolphe Houriet-Vuille (1854-1925)

2/2019 : Poste de La Côte-aux-Fées

Recherchons anciennes photographies (numérisées ou originales) des bureaux de poste de La Côte-aux-Fées.



Louis-Emile Juvet-Landry (1878-1931)
buraliste postal

3/2019 : MONTANDON, Finlande

Bonjour,

Je recherche des renseignements sur la famille Montandon, en particulier la branche émigrée en Finlande.

Michael Dennis Montandon
Helsinki Finland

4/2019 : PETIT-JEAN, LOICHOT, MONNIN

Dans le cadre d'une recherche privée, je m'intéresse à l'histoire de quatre familles de Franche-Comté. Les **PETIT-JEAN**, de Villers-le-Lac, les **LOICHOT**, de Damprichard, et Morteau, **VUILLEMIN** de Villers-de-Lac et les **MONNIN** de Granfontaine et de Morteau.

Julie Matthey-Prévôt

5/2019 : Météorite Chasseron

" La Meteoritical Society, organe international d'homologation des découvertes de météorites, a ajouté trois nouvelles météorites suisses à son inventaire. Cela porte à onze le nombre de ces objets célestes officiellement reconnus pour la Suisse.

Les trois météorites sont nommées d'après le lieu de leur découverte, soit Mont Sujet, dans le Jura bernois, Mürtschenstock (GL) et Chasseron (VD), indique lundi un communiqué commun du Musée d'histoire naturelle et de l'Université de Berne, de l'EPFZ, du Musée cantonal de géologie de Lausanne, de la Collection d'histoire naturelle de Glaris et du Musée d'histoire naturelle de Genève.

La météorite du Mont Sujet a été trouvée en 2016, celle du Mürtschenstock en 2017. **Celle du Chasseron a été découverte en 1958 par un écolier âgé de seize ans, mais ce n'est qu'en 2017, à la suite d'articles de journaux, qu'il s'est rendu compte de l'intérêt potentiel de sa trouvaille et qu'il l'a envoyée au Musée d'histoire naturelle de Berne."**

Merci à toute personne qui pourrait nous en apprendre plus en nous transmettant la référence d'un article ou d'une publication consacrée à ce sujet. Lieu exact de l'impact, taille et poids de l'objet. Une photographie serait également la bienvenue !

Photo mystère : Confirmation 1942 à La Côte-aux-Fées



L'un de nos archivistes-détectives a retrouvé, dans différents homes du canton, la plupart des catéchumènes regroupés autour du pasteur Secrétan. Ce sont, debout : Numa Guye, Robert Stoller, Ginette Vaucher (ou sa sœur Daisy), un garçon non identifié, Pierre Grandjean (qui épousa plus tard Clara Pétremand), Odette Vaucher, suivie de deux garçons non identifiés. Assis : Marguerite Pasche (qui épousa Gilbert Dubois), le pasteur Louis Secrétan, Alice Grandjean (fille d'Emile) et Louise Grandjean (ou sa sœur Cécile). *Photo M. Graf, Sainte-Croix, cf "La Pomme n°29 - Automne 2018".*

La Fondation recrute

Notre Fondation se développe et cherche à recruter des personnes bénévoles intéressées par l'histoire locale, la généalogie familiale et, pourquoi pas, l'héraldique.

La Fondation Archives Vivantes
la mémoire des familles suisses
cherche jeune retraité(e)
 pour sa permanence du lundi matin

En contrepartie de ces trois heures de présence active (09h00 - midi), nous offrons une initiation

à la généalogie et à l'héraldique ainsi qu'un accompagnement dans vos propres recherches, sans compter la découverte à chaque fois de documents inédits relatifs à l'histoire de nos familles.

Si cela vous intéresse de nous rejoindre, merci de bien vouloir nous adresser un e-mail à l'adresse ci-dessous afin de convenir d'une rencontre sur place.

archivesvivantes@net2000.ch

Rédaction : Eric Nusslé
 Corrections : Claude Gachet, Marinette Nusslé,
 Sylvain Gailloud & Olivier Lador
 Impression : Neoprint SA, Morges